

# A. S. FLÉVILLE

## SECTION TENNIS

Le 14 avril 1978, grâce au concours de quelques fervents et à l'appui de la municipalité, une section tennis est née.

Un court de tennis a été délimité dans l'enceinte du terrain de sport de Fléville-Nord et un vestiaire mis à la disposition des adhérents au sein du Mille-Club.

Composition du Comité :

*Président* : M. VILLETTELLE Pierre

*Vice-Président* : M. Othenin et Mme HAMAND

*Trésorier* : Mme VILLETTELLE Martine

*Secrétaire* : Mme MILONET Danielle

*Délégués* : Mme PEGOSCHOFF et M. LACAILLE

Nous sommes décidés pour cette nouvelle saison à multiplier nos efforts envers la municipalité pour résoudre ces problèmes. Ce sera dur, nous le savons, mais nous pensons avoir le soutien de l'ensemble de la population locale et de l'équipe municipale.

Dans ce contexte provisoire et la volonté de bien faire, nous nous sommes heurtés à la dégradation des installations et la non-compréhension de quelques éléments.

Nous sommes dans la commune où les installations sportives sont quasi inexistantes et le retard pris en ce domaine ne peut se résoudre en un jour. Mais il faut faire vite, et doter notre commune d'équipements sportifs dignes de son expansion pour le bonheur de nos enfants et de leurs parents.

De nombreuses personnes posent la question des jeunes, nous contacterons la Ligue

lorraine qui nous conseillera de la marche à suivre pour l'initiation des jeunes, mais aussi des adultes par des cours collectifs ou individuels.

Nous vous signalons qu'au 30 septembre 1978, nous étions 31 adhérents. Nous espérons que cette nouvelle saison verra le renouvellement et l'adhésion de nouveaux membres afin que vive et se développe le tennis à Fléville.

Pour cette saison, le club acceptera le parrainage dans la mesure de l'occupation du terrain.

C'est un sport des plus complets formant le caractère et aussi une excellente détente. Tout le monde, et à tout âge, peut pratiquer le tennis. C'est un sport de famille et de contact humain, il devient populaire devant le succès qu'il suscite.

La cotisation pour la saison 78-79 est de :

- 70 F pour les adultes,
- 35 F pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

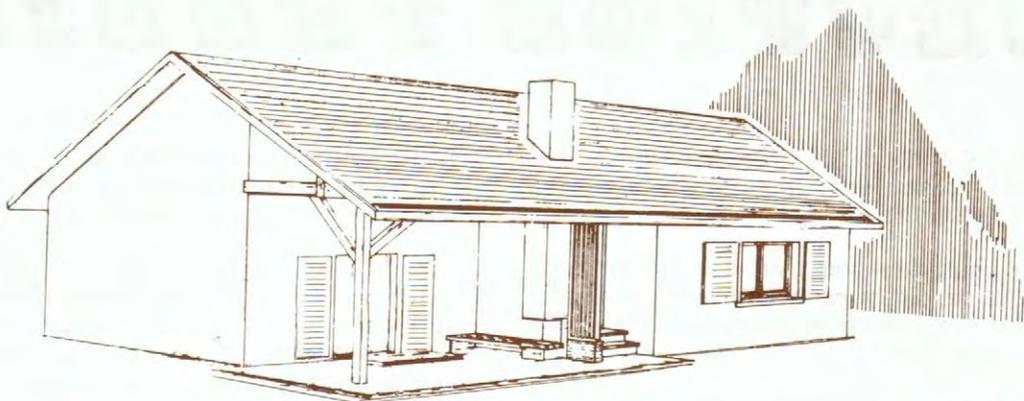
Celle-ci comprend une licence de la FFT et une assurance; elle est obligatoire.

Pour tous renseignements complémentaires, inscriptions et renouvellement des licences, s'adresser :

*Fléville-Village* : Mme MILONET Danielle,  
26, rue du Château;

*Fléville-Nord* : Mme VILLETTELLE Martine,  
10, rue Flaubert (après 18 h).

Le Comité



Votre Maison portera votre griffe

Nous apportons des traditions et un savoir faire de constructeur. Vous apportez des idées et suggestions. Vous êtes l'auteur, nous sommes les réalisateurs.

**LES MAISONS MANSUY**



**Le Prieuré - Tél. : 48-46-87  
54110 VARANGÉVILLE**

Constructions traditionnelles selon vos désirs.

# LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

## Planning

A.F. = Association familiale.  
F.L. = Fléville Loisirs.

	MILLE-CLUB	TERRAIN DE SPORTS FLÉVILLE-NORD	ÉCOLE MATERNELLE FLÉVILLE-NORD	MAIRIE
<b>Lundi</b>		Tennis		A.F. : Guitare, de 18 h 30 à 21 h 30
<b>Mardi</b>	F.L. : Ping Pong, 20 h 15 à 22 h 15	Tennis	A.F. : Expression corporelle, de 17 h à 18 h F.L. : Gymnastique féminine à 20 h 30	A.F. : Gymnastique volontaire, de 9 h à 10 h - Philatélie (tous les 15 jours), de 20 h à 22 h 30 - Expression corporelle une fois sur deux, de 17 h à 18 h
<b>Mercredi</b>	A.F. : Guitare, 16 h à 18 h A.F. : mercredis récréatifs de 14 h à 18 h	Hand ball, de 18 h à 19 h 30		A.F. : Mercredis récréatifs, de 15 h à 17 h
<b>Jeudi</b>	A.F. : Club féminin : une fois par mois, de 14 h à 16 h 15	Hand ball, de 18 h à 19 h 30		A.F. : Club féminin, 1 fois par mois, de 14 h à 16 h 15
<b>Vendredi</b>	F.L. : Bibliothèque, de 16 h 45 à 18 h F.L. : Ping pong, de 20 h 15 à 22 h 30	Hand ball, de 18 h à 19 h 30		Club 3 <sup>e</sup> Age, de 14 h à 18 h, 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> vendredis
<b>Samedi</b>		Tennis, de 8 h à 13 h; Hand ball, de 13 h à 18 h	A.F. : Danse classique une fois sur deux, de 14 h à 16 h 15	A.F. : Danse classique, une fois sur deux, de 14 h à 16 h 15
<b>Dimanche</b>		Hand ball, de 8 h à 12 h; Tennis, de 12 h à 20 h		

# Fléville Loisirs

Voilà maintenant deux mois que notre Association a repris ses activités, et l'on voit à l'horizon 1979 se dessiner une bonne année, la campagne d'adhésions ayant bien démarré...

Afin que chacun trouve au sein de notre Association les plaisirs qu'il convoite, nous avons tenu cette année à ajouter une détente supplémentaire : *le ciné-club*. Plusieurs films ont déjà été passés, et le nombre de spectateurs nous encourage à continuer.

Dans l'ensemble, les activités 1978 ont été reconduites, mis à part le vélo, qui, par manque

de participants, a été abandonné. Nous le déplorons beaucoup.

Pour être membre de notre Association et participer à toutes les activités, il suffit d'être titulaire de la carte d'adhérent (20 F pour les personnes de moins de 16 ans, 25 F au-dessus de 16 ans.

## Ciné-club

Jeudi 18 janvier : *Sept morts sur ordonnance*.

— Jeudi 15 février : *Trafic*.

— Jeudi 15 mars : *Octobre* (film russe).

Les séances se tiennent au Mille-Club, début du film à 20 h 45.

## Gymnastique féminine

Elle se pratique à la Maternelle de Fléville-Nord le mardi à 20 h 30 avec M. Mathis.

## Ping-pong

Il se pratique les mardi et vendredi à 20 h 15 au Mille-Club de Fléville-Nord avec M. Génin.

## Piscine

Le départ a lieu le mercredi à 16 h 45 de Fléville-Village et à 16 h 55 de Fléville-Nord (4 F, entrée et transport compris).

## Bibliothèque

La bibliothèque de Fléville Loisirs comprend plus de 500 ouvrages pour jeunes et adultes;

elle est ouverte chaque vendredi de 16 h 45 à 18 h. Une somme modique est demandée pour l'entretien des livres.

## Photo

Après quelques mois d'interruption, cette activité reprendra prochainement sous la direction de M. Renaud qui, en plus de la technique, prévoit des sorties « chasseurs d'images ».

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser aux responsables de l'Association :

— M. Cassin, 3, rue Renoir (tél. 55-10-02)

— M. Toussaint, 24, rue du Château (tél. 54-73-90)

— M. Génin, 8, rue Mozart (tél. 51-06-47)

Le Comité

**Entreprise de maçonnerie  
Travaux publics et particuliers  
Entretien des canalisations**

**PHILIPPE BURGARD**

30, place des Vosges  
54000 NANCY  
Tél. : 35-58-11  
36-24-17

*Travail soigné*

# L'Association Familiale

Ayant repris ses activités le 11 octobre 1978, l'Association Familiale est heureuse de compter de nouveaux membres parmi ses adhérents.

L'an dernier, nous avons :

**Les mercredis récréatifs** qui ont permis aux enfants de s'exprimer par :

- la poterie,
- la peinture,
- les marionnettes,
- le bricolage,
- les sorties nature.

**Le club féminin** s'est manifesté par des réunions concernant :

- la croix rouge,
- le crochet,
- la couture,
- la piscine.

**Les ruches et le centre aéré** qui ont permis aux enfants de s'épanouir au contact de la nature, des jeux, des activités manuelles...

**Le rallye** qui, pour « un essai, fut un coup de maître ». Nous comptons 42 équipages; en 1979, nous espérons en avoir plus encore.

Pour cette année, vous trouverez toutes les activités animées par l'A. F. sur le planning ci-joint.

Nous espérons, en plus de toutes ces animations, répondre aux désirs de nos adhérents en organisant le 2<sup>e</sup> rallye de l'A. F.

Nous vous convions tous à l'assemblée générale de l'A. F. qui se déroulera en audiovisuel au début de l'année 79.

*N. B.* — Toutes les activités animées par l'A. F. démarrent avec l'année scolaire et non avec l'année civile.

## **Personnes responsables des différentes activités :**

— *Club féminin* : Mme J. Ducret

Ce club connaît un succès particulièrement vif. La confection d'arrangements floraux enthousiasma les participantes, dont les résultats obtenus ne firent que stimuler leur entrain et leur esprit créatif.

La natation va très bientôt reprendre. Des cours aux non initiés seront donnés par des maîtres nageurs diplômés.

— *Danse classique* : Mme C. Tallement

— *Expression corporelle* : Mme F. Deraët

— *Mercredis récréatifs* : Mme J. Kokot

— *Ruche, centre aéré* : Mme J. Kokot

— *Cours de guitare* : M. A. Tallement

Les structures actuellement en place donnent satisfaction, néanmoins les « portes de l'A. F. » restent grandes ouvertes à toute personne de bonne volonté.

Il nous reste à vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Comité

**STUDIO A.D.  
PHOTO**

Tél. : 55-30-11

**Alain et Daniel  
CHAUBARD**

centre commercial

Les Nations

54500 VANDŒUVRE

**La solution de vos problèmes photographiques**

# Itinéraire Flévillois du relais routier de jadis au village enclavé d'aujourd'hui

L'histoire ne s'écrit pas uniquement par les faits et gestes des grands personnages, mais aussi par les faits divers et les traces de la vie sur le sol, notamment les routes et voies de communication.

La construction d'une longue route amène des conséquences aussi durables qu'une guerre ou même qu'une loi et nous allons ainsi relater ce qui fut très probablement l'origine de Fléville et la transformation de sa vocation à travers les âges.

Aux temps les plus reculés, Fléville dut être ce que l'on pourrait appeler un jalon d'itinéraires, un relais routier; puis avec la création de Nancy et son importance grandissante aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la circulation fut déviée vers la capitale du Duché de Lorraine. Avec l'accroissement de la circulation au XX<sup>e</sup> siècle, la grande ville est évitée, les autoroutes la contournent et Fléville se retrouve à quelque chose près dans la même situation que jadis; cette résurrection doit cependant être tempérée par la sensation de vivre dans un cercle infranchissable, celui de l'autoroute A 33 initialement appelée « route de contournement ».

Nous décrivons donc du mieux possible les trois aspects qui ont conditionné la vie économique de notre commune.

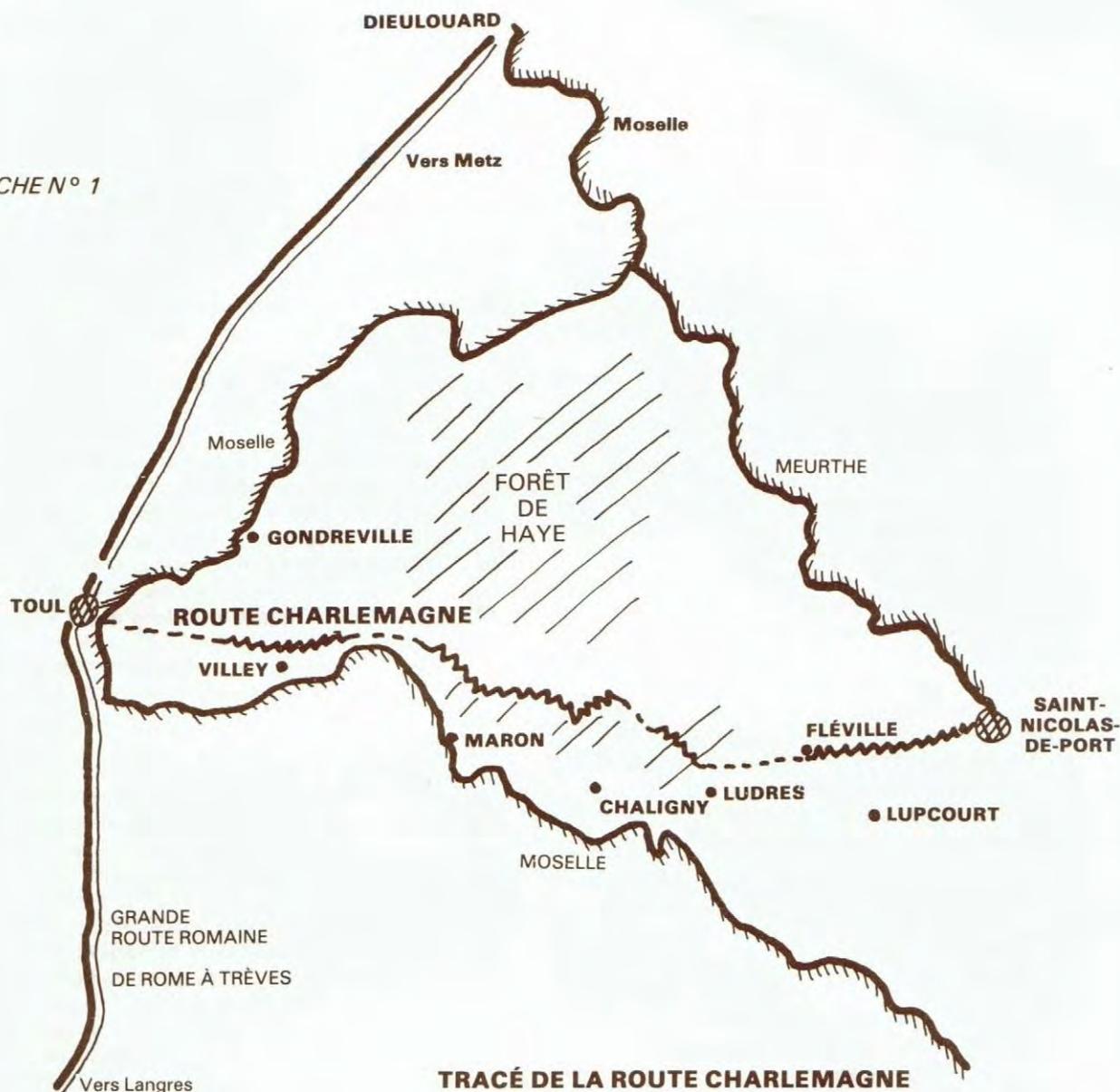
## I — La route Charlemagne du I<sup>er</sup> siècle av. J. C. au XV<sup>e</sup> siècle

Les traditions villageoises sont vivaces et encore aujourd'hui des personnes de Fléville peuvent rapporter la tradition immémoriale d'une très ancienne route peut-être celte, peut-être romaine.

Ce vieux fond de tradition est rarement faux, mais il est en fait au tréfonds d'une mémoire, aussi faut-il faire appel à des connaissances ou à des données plus scientifiques et historiques.

Il reste à Fléville — et nous l'avons vu il y a encore quelques années — des parcelles plus ou moins enfouies en terre, de voies pavées anciennes semblables aux voies romaines, mais elles sont peu nombreuses il est vrai; il y a aussi le tracé conservé dans le cadastre actuel de l'ancienne voie qui menait à Saint-Nicolas-de-Port et passe après l'écluse n° 9 au-delà du Frahaut.

Ces vestiges sont ceux de la voie appelée *route Charlemagne* qui reliait depuis plus de 2 000 ans Toul à Saint-Nicolas-de-Port. Nancy n'existait point et pour relier les bords de la Moselle à Toul aux rives de la Meurthe à Saint-Nicolas-de-Port et le gué de Varangéville, un



**TRACÉ DE LA ROUTE CHARLEMAGNE**

chemin avait été créé, que l'on peut voir sur le dessin joint (planche n° 1).

Ce chemin partait de Toul, passait au-dessus de Villey-le-Sec, pénétrait en bordure de la forêt de Haye où il y a encore le carrefour Charlemagne, la fontaine Charlemagne au-dessus de Chavigny (une fontaine enchantée), ensuite descendait vers Ludres dont un embranchement allait alimenter le célèbre Camp d'Afrique, l'« oppidum leuque », puis partait vers Fléville.

De Ludres à Fléville, on n'a pratiquement pas retrouvé de traces par suite du bouleversement du sol pour les autoroutes nouvelles, puis de notre village, cette voie allait à Saint-Nicolas-de-Port sur la rive gauche du Frahaut

conformément au tracé qui figure encore actuellement en partie sur le cadastre et sans traverser les villages du Vermois.

Cette *route Charlemagne* a environ 40 km de long, mais son tracé est en fait très antérieur puisqu'il existait déjà sous forme d'un chemin avant la conquête de la Gaule par les Romains en 51 av. J. C. On suppose que Charlemagne alors, l'empereur à la « barbe chenue » (qui était du reste imberbe) la fit remettre en état après le passage des invasions barbares, et ce geste lui donnait son nom, à moins que l'empereur ne l'ait empruntée à plusieurs reprises, venant d'Aix-la-Chapelle, de Metz ou de Gondreville avec sa cour itinérante tout au long de la belle saison.

Même si nous ne pouvons percer ce secret, il est en tout cas assuré que cette voie est antérieure à l'an 800.

En effet les peuplades belgo-celtes d'avant la TENE (le premier âge du fer, environ 500 av. J. C.) avaient édifié pour se protéger le Camp d'Afrique à Ludres et il fallait y accéder par cette voie. Puis jusqu'à la conquête romaine, les Leuques qui formaient la population de notre région utilisèrent cette voie antique pour relier Toul, chef-lieu de la cité des Leuques, à Port Varangéville et se diriger ensuite vers le célèbre sanctuaire du Donon, l'Alsace et la Germanie.

L'importance du trafic commercial a nécessité la création de routes pour remplacer les pistes de l'Âge de Bronze; c'est donc ce réseau routier que les Romains utilisèrent en y mettant un pavage alors que les voies celtes étaient dépourvues de chaussées. Notre route ou chemin n'était certes pas une voie principale, mais secondaire, on dirait aujourd'hui route départementale, ce que les Romains dénommaient « diverticule ». L'arrivée des Romains ne modifie pas son tracé, mais elle prit à notre avis de plus en plus d'importance car la grande route de l'empire romain qui menait à Rome aux confins de l'empire près du « limes germanique » passait par Toul, se dirigeait vers Metz par Dieulouard, puis gagnait Trèves et la frontière du Rhin.

Sur cette grande voie sont passés les empereurs, légionnaires, marchands et toute la vie de la romanisation.

Il n'est pas interdit de penser que notre plus modeste voie flévilloise a été pavée par les Romains sous l'empereur Auguste vers 27 av. J. C., et de ce fait son trafic s'est accru malgré l'autre grande route romaine de Metz à Strasbourg par Saverne (les 4 Tavernes) et celle de Metz à Saint-Nicolas par Nomeny.

La présence romaine en Gaule dura cinq siècles, mais dans nos régions la paix fut troublée à de nombreuses reprises par les invasions : celles des Francs et Alamans en 242, 257 et 275, puis à nouveau en 352. A partir du 31 décembre de l'année 406, alors que le Rhin était gelé, les Barbares submergent le pays, les Huns arrivent en 451 puis sont battus en Champagne et en 476 les Romains quittent définitivement le pays et laissent un paysage de désolation. Ceux que l'on nomme communément barbares ont certainement emprunté notre voie en venant des forêts de Germanie puis ils ont pillé et tout brûlé sur leur passage avant d'être eux-mêmes vaincus par la civilisation romaine et pratiquement réduits, pour un grand nombre d'entre eux, à une certaine forme d'esclavage.

C'est alors la lente remontée dans un pays franc et pendant huit siècles la route Charle-

tagne fut empruntée par ceux qui transitaient de Moselle à Meurthe ou vers l'Alsace.

La décadence de toutes ces voies médiévales s'est produite vers le XIV<sup>e</sup> siècle; cela est d'autant plus évident que l'étoile de la ville de Nancy grandissait et par conséquent détournait toute la circulation vers elle.

Nous connaissons tous le rôle économique primordial d'une route ou d'un chemin depuis les débuts de l'Âge de Fer dans une région riche en ressources de tout ordre comme la nôtre; cela sert au transport du fer et de son minerai extrait des mines de Ludres, puis aussi au transport du sel, denrée indispensable au monde antique, que l'on trouvait à Rosières-aux-Salines puis surtout dans la région de Marsal, à telle enseigne que l'on peut presque assimiler la route Charlemagne à un chemin « saunier ». Il faudrait ajouter le transport du bois provenant du massif de Haye et nécessaire aux forges locales, puis enfin celui des céréales du Vermois, région agricole célèbre dans les temps anciens et dans la région de Toul, certaines de ces voies dont la destination est multiple s'intitulent aussi « chemin Brabant ».

Le rôle humain fut aussi un facteur primordial et la civilisation romaine pénétra par ces routes : elles ont vu défiler avant la conquête de J. César les chefs gaulois et les druides puis, au moment de la romanisation, les fonctionnaires, marchands et peut-être quelques grands personnages. Puis les barbares les empruntèrent avec leurs chariots et leurs chevaux et, après eux, les missionnaires qui diffusèrent le christianisme du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles. Il n'est pas interdit de penser que des chefs mérovingiens ou carolingiens dont c'était la région, transitèrent sur cette route, puis après ce furent les seigneurs féodaux.

Dès l'aube du XIII<sup>e</sup> siècle, ce fut le passage des pèlerins vers Saint-Nicolas-de-Port et dont le phénomène devait s'amplifier au cours des siècles suivants, sans parler des foires qui étaient aussi un événement important.

Que de pèlerins ont traversé le Vermois et certains ont affirmé que Jeanne d'Arc elle-même serait passée à Fléville en janvier 1429. Il est exact, toutefois, que venant de Neufchâteau elle alla à Toul, puis de là se rendit par un détour (selon l'historien C. Pfister) à Saint-Nicolas-de-Port et ensuite à Nancy où elle rencontra le duc de Lorraine Charles II. Il n'y avait à l'époque pas de voie autre que l'ancienne route Charlemagne, mais peut-être fit-elle un détour à l'abbaye de Clairlieu et, quoi qu'il en soit, nous n'en saurons jamais rien, mais on peut toujours se plaire à imaginer « la Pucelle » passant en vue de Fléville.

La route Charlemagne ne tombe pas pour autant en désuétude, au contraire elle sert notamment au transport des pierres provenant

des carrières souterraines de Viterne pour la reconstruction de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle (1481-1549) et probablement aussi du château de Fléville dont l'édification se termine en 1533.

De vieilles traditions orales existent encore dans le village au sujet de ces convois de rouliers qui devaient passer au-dessus du village actuel, vers le lieu-dit « La Noue ».

Mais ces considérations seraient fastidieuses si, par elles, nous ne pouvions figurer ou imaginer ce que pouvait être ce relais de Fléville depuis les Celtes jusqu'au xiii<sup>e</sup> siècle. Il est très probable que l'on pouvait changer d'attelages, trouver une remise pour les chevaux et sûrement s'approvisionner en fourrage, indispensable avant d'aborder la grande côte qui montait vers Ludres pour aller à Toul.

En raison de la forte dénivellation, il fallait prendre quelques repos et cela d'autant plus qu'une journée de char pouvait représenter 35 km environ, soit 15 lieues gauloises ou 24 milles romains, donc moins que la distance de Toul à Saint-Nicolas (environ 40 km). Le parcours Saint-Nicolas—Fléville devait être sans arrêt, ne traversant que les cultures et, en général, il y avait un relais (*mutatio*) tous les 12 km et une étape (*mansio*) tous les 2 ou 3 relais, suivant le relief.

Les chariots à quatre roues étaient monnaie courante, quoique pour aller plus vite il fallait utiliser le cabriolet à deux roues dont la vitesse était du reste limitée dans l'empire romain, tant parfois ils allaient vite et étaient dangereux, n'épargnant pas les piétons; mais le moyen certainement le plus commode fut le cheval car les véhicules n'avaient pas de ressorts et le cheval ou le mulet était garni d'hipposandales qui lui permettaient une allure confortable.

En voulant aller plus avant, nous ne nous hasarderions pas à écrire comment pouvait être Fléville au début de notre ère ou pendant la période médiévale. Ce serait présomptueux et a fortiori faux, puisqu'il n'a été identifié aucune importante découverte archéologique. Le sud de la Lorraine n'a pas dévoilé tous ses secrets, si toutefois il y en a, et la population vivait dans des conditions de grande pauvreté par rapport à nous.

Avant la conquête romaine, la maison en pierres était pratiquement inconnue, seules existaient des huttes ou cabanes en charpente et branchages, et ces fameuses « mardelles » ou cabanes à demi enterrées dont le toit de branchages était cimenté avec de l'argile, que l'on a découvert dans beaucoup de forêts de l'Est.

Il y avait certainement des huttes disséminées sur le territoire actuel et nous nous bornerons à mentionner le relais où il devait y avoir, avons-nous dit, des chevaux de rechange, une écurie pour le changement d'attelage, une remise pour chariots et éventuellement une taverne où l'on consomme de la cervoise, boisson à base d'épeautre ressemblant un peu à la bière.

C'est du reste cette ébauche de construction qui fut à la base du *vicus* à venir, mais nous ne trouvons rien d'une villa gallo-romaine.

La villa ou exploitation construite d'abord en pierres sèches puis, à partir du iii<sup>e</sup> siècle en maçonnerie, a peut-être existé, mais en tout cas l'ensemble a été détruit lors du grand hiver des temps barbares. Nous nous contenterons donc de la villa carolingienne ou exploitation agricole médiévale que les chartes mentionnent au xi<sup>e</sup> siècle et qui fut d'abord un domaine, puis une seigneurie. Cette villa de dimension sensiblement égale à la commune actuelle, car elle comprenait aussi Frocourt, représentait avec l'effondrement démographique des vi<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècles la concentration des hommes dans les creux de la nature pour se protéger et cela est bien le cas pour le fond du vallon de Fléville. Quant à la voie médiévale, on peut penser que le haut de la rue Léon-Ducret, jadis rue du Refure au xix<sup>e</sup> siècle, était l'endroit où l'on pouvait trouver du fourrage pour les attelages puisque le mot *refure* signifie fourrage et affourager (voir notre *Bulletin*, n<sup>o</sup> 3, « Les lieux-dits »).

Une fresque plus précise du passé est impossible ou imprudente dans l'état actuel de nos connaissances; aussi, au risque de décevoir nos lecteurs, nous aborderons l'époque suivante.

## II — Le Repliement Du xiv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle

Si une voie médiévale a transité par Fléville et si elle a survécu au début du xvi<sup>e</sup> siècle pour le transport de pierres vers Saint-Nicolas-de-Port, il est non moins exact que l'état féodal et le morcellement du pays en fiefs distincts répugnaient aux communications entre les hommes; et Fléville s'isola quelque peu depuis. Il restait bien la route de Fléville à Saint-Nicolas—Il restait bien la route de Fléville à Saint-Nicolas ainsi que l'atteste la carte de Cassini en 1742 (voir couverture), pour établir des liens avec le Vermois si proche de nous dans le passé sur beaucoup de points et pour aller en pèlerinage ou aux foires de Saint-Nicolas.

Mais désormais Nancy est une ville ducal, la capitale du Duché de Lorraine et dès lors toutes les voies convergent vers elle; la route d'Epinal à Nancy passe à l'endroit où se trouve actuellement la RN 57, la route de Neufchâteau